

Congrès du PSG 2021
Rapport d'activité de la responsable des relations avec le PSS
Mars 2021 – mars 2022

Chères et chers camarades,

Je réitère mes chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance lors du Congrès du PSG du 3 octobre 2020. Le présent rapport suit celui du 5 mars 2020 et fait état des événements principaux en lien avec le PSS pour la période du 6 mars 2021 au 12 mars 2022, date à laquelle mon mandat prend fin.

Réforme statutaire du PSS : prise de position du PSG

En avril-mai, un groupe de travail (Amanda Gavilanes, Françoise Schenk-Gottret, Manuel Zwissig, Carine Simoes), assisté par le secrétariat du PSG, a préparé une prise de position à l'attention du CD du PSG concernant le projet de révision des statuts du PSS. La prise de position approuvée lors du CD du 26 mai, et les amendements correspondants, ont été transmis au PSS. En juin-juillet, le CD a pu se positionner à nouveau quant aux amendements non retenus par le PSS. Le projet de statuts incluant les amendements déposés par les Partis cantonaux a été mis à l'ordre du jour du Congrès extraordinaire du 28 août.

Congrès extraordinaire du PSS : 28 août à Saint-Gall¹

En présence de la co-présidence du Parti, s'est tenue la veille du Congrès la dernière Conférence de coordination du PSS (Coco), supprimée par la réforme statutaire du PSS. Dite réforme vise à renforcer la prise de co-décision et l'efficacité des instances, une augmentation de la représentation et un renforcement de la coopération entre le PSS et les Partis cantonaux. Cela s'articule avec une « Présidence » en charge de la direction opérationnelle du Parti (co-présidence, vice-présidence et sièges permanents) et la création d'un « Conseil de Parti » responsable de la direction stratégique en lieu et place du Comité directeur, de la Coco et de l'Assemblée des délégué-e-s. Le « Congrès du Parti » est maintenu et se réunira deux fois par an dès 2022.

La délégation genevoise a défendu avec conviction les amendements du canton et des communes dont plusieurs ont été acceptés. Parmi les refus : l'adoption du nom « PS Queer », au détriment de « PS LGBTQ+ » préféré en français, organe désormais inscrit dans les statuts. Deux autres questions ont fait débat. D'abord, celle de la représentation des femmes à 50 % dans les organes et sur les listes électorales. Rejetée de justesse, une règle similaire à celle déjà en place l'emporte : 40 % de femmes et d'hommes. Puis, acceptée à une voix près, la prérogative est donnée au Conseil de Parti – plutôt qu'au Congrès – de proposer au groupe socialiste des Chambres fédérales les candidat-es PS au Conseil fédéral. [Lien](#) vers le procès-verbal du Congrès.

¹ « #RenouveauPS : La réforme du PS Suisse », par Carine Simoes, in [Postscriptum Journal du Parti socialiste genevois, Novembre 2021 n°29](#), p.18.

Congrès du PSG 2021
Rapport d'activité de la responsable des relations avec le PSS
Mars 2021 – mars 2022

PSG en visite au Palais fédéral²

Le 27 septembre 2021, une délégation du PSG s'est rendue à Berne. Après avoir assisté aux débats parlementaires, les camarades ont échangé avec nos parlementaires et la co-présidence du Parti sur les défis de la session et l'enjeu des alliances. S'en est suivie une visite guidée sous la coupole et un apéritif convivial.

Congrès du PSS : 5 février à Genève

Sous forme virtuelle, le premier Congrès du PSS 2022 s'est tenu à Genève le 5 février. La réforme des statuts du PSS s'est achevée, et 9 membres librement élu-es ont intégré le Conseil de Parti (sur les dix initialement prévus par les nouveaux statuts).

Le lancement d'une initiative sur les crèches au printemps a été approuvée. L'initiative demande que tous les enfants aient droit à une place d'accueil extrafamilial et que leurs parents contribuent financièrement jusqu'à concurrence de dix pourcents de leur revenu. Une étape importante vers l'égalité. Lors de ce Congrès, le PSG a déposé [une résolution](#) pour défendre les conditions de travail dans le secteur de la petite enfance, qui a été acceptée à la quasi-unanimité. Les magistrates communales (Amanda Ojalvo, Carole-Anne Kast, Christina Kitsos, Salima Moyart) ont défendu l'importance d'une politique familiale proactive. Elles ont mis en évidence le rôle majeur de l'accueil extrafamilial dans la conciliation entre la vie de famille et professionnelle, mais aussi pour le développement des enfants et la réduction des inégalités. Le procès-verbal du Congrès sera disponible sur le site du PSS.

Bon vent au prochain CD !

Les nouveaux statuts du PSG ne prévoient plus d'élection pour la fonction de responsable des relations avec le PSS. Sur proposition de la présidence du PSG, le CD peut désigner une personne en charge des relations avec le PSS.³ Le maintien d'un échange régulier avec le PSS, aussi bien que l'implication du PSG dans les dossiers de politique fédérale sont bénéfiques pour mener des politiques sociales et solidaires fortes, et pour l'image du canton. Cet échange de synergies ne peut qu'être encouragé pour les années à venir.

Le 25 mars 2022 aura lieu le premier Conseil du Parti à Berne, qui se réunit quatre fois par an. A l'automne prochain se tiendra le second Congrès du Parti, lors duquel sera élu-e librement un-e dixième membre au Conseil du Parti. Aucune candidature romande, respectivement francophone, n'ayant été reçue par le PSS : avis aux camarades !

Carine Simoes

² « Le PS genevois en visite au Palais fédéral », *idem*.

³ art. 18, al. 7 [statuts PSG du 27 novembre 2021](#).